



## **PERMIS A1 :**

### **PROGRAMME DE FORMATION**

#### **Durée :**

Minimum 8 heures de plateau hors circulation et 12 heures de conduite en circulation.  
Le volume peut être augmenté si le candidat a besoin de (re)passer le code.  
2 heures de rendez-vous post permis (facultatif néanmoins recommandé).

#### **Public visé :**

Toute personne désirant obtenir le permis de conduire de catégorie A1, qui donne le droit de conduire une moto avec ou sans side-car de 125cm<sup>3</sup> d'une puissance maxi de 11Kw (15ch) ; et d'un tricycle à moteur de 125cm<sup>3</sup> d'une puissance maxi de 15Kw (20ch).

#### **Prérequis :**

Avoir minimum 16 ans.

Être titulaire de l'ETG (en cours de validité) pour la partie pratique.

Satisfaire aux conditions médicales et administratives.

Être titulaire de l'ASSR2 ou ASR

Avoir la nationalité française, ou justifier de la régularité de son séjour en France.

Résidence normale et domicile en France.

Pour les candidats âgés de 17 ans révolus à 25 ans non révolus, être à jour au regard de la journée défense et citoyenneté (JDC) en étant en capacité de fournir l'attestation de participation, ou l'attestation provisoire en instance de convocation à la journée défense et citoyenneté, ou l'attestation individuelle d'exemption.

Être enregistré auprès des services de l'état (via l'ANTS).

#### **La formation détaillée :**

Le code :

- Sanctionne les connaissances portant sur le code de la route ;
- Si le candidat a obtenu un permis il y a moins de 5ans, il ne le repassera pas ;
- Le candidat peut travailler le code dès l'inscription puis se présenter à L'ETG (examen théorique général) ;

Formation pratique hors circulation :

- Connaissances théoriques, signalisation, circulation équipement... ;
- Connaissance de la moto, fonctionnement, commandes, se situer et s'installer ;
- Démarrage, arrêt, conduite à allure lente hors circulation, dans un trafic faible ou nul
  - Maîtriser la moto à allure lente hors circulation
- Slaloms, arrêt d'urgence à allure normale dans un trafic faible ou nul.
  - Maîtriser la moto à allure normale hors circulation.

Formation pratique en circulation :

- Conduite dans des conditions normales
  - Sur route, en agglomération.
  - Mise en pratique des connaissances acquises au cours de la formation.
  - Évaluation des vitesses et des distances.
- Adaptation de l'allure
  - Apprendre à circuler avec de plus en plus de sécurité.
- Conduite dans des situations plus difficiles
  - Insertion dans une circulation dense et rapide.
  - Bien circuler dans tous types de circulations.

## Moyens et outils :

Salle de cours équipée de moyens informatiques/ télévision/ tableau blanc

Outils pédagogiques et réglementaires conformes aux exigences de la formation

Aire d'évolutions et parcours adaptés conformes aux exigences de la formation

Talkie-walkie

Parc de motos-écoles adaptés et conformes aux exigences de la formation

Véhicule doubles commandes pour suivre les élèves en circulation.

## Suivi des acquis en cours de formation :

Pour évaluer les progrès des élèves en cours de formation il est prévu :

- Cinq évaluations de synthèse correspondant aux cinq étapes de la formation
  - Maîtriser la moto à allure lente hors circulation
  - Maîtriser la moto à allure normale hors circulation
  - Choisir la position sur la chaussée, franchir une intersection ou y changer de direction
  - Circuler dans des conditions normales sur route et en agglomération
  - Connaître les situations présentant des difficultés particulières
- Des évaluations correspondant à chacun des objectifs particuliers de chacune des étapes.

## Évaluation de fin de formation :

- L'ETG (Épreuve théorique générale ou code) si nécessaire
- Épreuve hors circulation d'admissibilité
  - Déplacement de la moto sans l'aide du moteur
  - Vérifications techniques de la moto
  - Maîtrise de la moto à allure réduite
  - Maîtrise de la moto à allure plus élevée
  - Interrogation orale
- Épreuve en circulation ou sur la voie publique
  - Vise à évaluer la capacité à se déplacer en toute sécurité et à jauger le niveau de vigilance.

## Diplôme visé :

Permis de conduire catégorie A1.